

Une Approche Linguistique pour la Délimitation des Expressions Idiomaticques des autres Formes Semblables: l'Exemple des Proverbes

Talal Al Marzougui *

Département des langues et littératures européennes, Université King Abdulaziz, Arabie Saoudite

Received on: 10-12-2020

Accepted on: 24-10-2021

Résumé

La recherche sur la phraséologie depuis des années nous a signalé une lacune en ce qui concerne la délimitation entre les composants de ce domaine. En l'occurrence les limites entre les expressions idiomaticques et les proverbes ne sont pas tracées d'une manière claire. L'objectif principale de ce présent article est de tenter à l'aide de plusieurs facteurs de formes et de contenus de présenter une analyse typologique et sémantico-syntaxique afin de les distinguer.

Mots-clés : Phraséologie, Proverbes, Expressions Idiomaticques, Opacité, Parémiologie.

A Linguistic Approach to the Delimitation of Idioms from other Similar Forms: The Example of Proverbs

Abstract

Research on phraseology for years has pointed to a gap in the delineation between the components of this domain. In this case, the boundaries between idioms and proverbs are not clearly drawn. The main objective of this paper is to attempt, using several form and content factors, to present a typological and semantic-syntactic analysis in order to distinguish between them.

Keywords: Phraseology, Proverbs, Idiomatic Expressions, Frozen Structures, Semantics.

Introduction

La problématique de la classification des composants de la phraséologie comme les expressions idiomaticques et certaines formes semblables comme, les proverbes, les collocations et les dictons sera l'objectif à éclaircir de notre présente étude¹. Les frontières entre ces sous-classes de la phraséologie semblent floues. Car, cet ensemble de formes phraséologiques possède, à la fois, des relations de ressemblances et de différences. Nous efforcerons dans cet article d'élucider ces relations notamment entre les proverbes et les expressions idiomaticques. Alors, il est nécessaire de donner quelques précisions d'ordres historique, terminologique, sémantique et syntaxique afin de les distinguer.

Dans cet article une brève analyse intraphraséologique sera utile dans le but de déterminer certains critères qui permettront de distinguer ces formes figées des expressions idiomaticques. Cette analyse

© 2023 JJMLL Publishers/Yarmouk University. All Rights Reserved.

* Doi: <https://doi.org/10.47012/jjml.15.2.11>

* Corresponding Author: talmarzoqi@kau.edu.sa

s'appuie sur deux fondements: 1. Le facteur de la compositionnalité ou de la non-compositionnalité sémantique de leurs éléments. 2. La relation entre les éléments composants de l'expression et leurs référents.

1. Le proverbe (maxime, sentence...), la parémiologie et la phraséologie quelques précisions d'ordre historiques et typologiques

Avant de présenter et de définir le proverbe, nous allons commencer par situer la discipline sous laquelle se trouve le proverbe, à savoir *la parémiologie*. La parémiologie elle-même pose à son tour un problème de statut, les linguistes ne partageant pas sur ce point le même avis. Selon les différents courants linguistiques, elle est considérée tantôt comme faisant partie de la phraséologie, tantôt comme constituant un domaine indépendant. À ce sujet, les phraséologues et les parémiologues ne sont pas forcément d'accord.

Ainsi, Wotjak (1988, 538) exclut la parémiologie du domaine de la phraséologie «Optamos por excluir los refranes y las frases proverbiales, las que tengan forma de frase completa e independiente del campo de la fraseología, confiándolos a la paremiología como disciplina de carácter universal que se apoya en consideraciones folklóricas, etnológicas y antropológicas de diversa índole²».

Tarlanov rejoint Wotjak en montrant que le proverbe ne dispose pas suffisamment de critères pour être rattaché à la phraséologie. Il souligne que :

«L'une des découvertes de la parémiologie russe contemporaine est le constat selon lequel le caractère réactualisable des proverbes dans le discours n'est pas un critère suffisant pour les rattacher à la phraséologie. Le proverbe est fondamentalement différent du phraséologisme : le proverbe ne peut être réduit sémantiquement à un mot (à un lexème), il offre une grande variété de structures syntaxiques, il est ouvert aux formes linguistiques productives, qui rejettent les archaïsmes, enfin, il repose sur une image» (Tarlanov 2005, 260).

Contrairement au point de vue de Wotjak et Tarlanov, de nombreux linguistes signalent que les frontières entre la parémiologie et la phraséologie sont très difficiles à tracer, car ils estiment que les points communs sont plus importants que les points qui les séparent, et par conséquent ils considèrent la parémiologie comme un sous-domaine de la phraséologie. Ainsi, Xatara (2002, 441) appuie cette constatation en affirmant que «Les distinctions et les limites parmi plusieurs types de combinaisons figées, loin de donner lieu à un consensus, ne représentent que de simples tendances. On peut citer, comme unités phraséologiques de la langue générale : les *clichés*, les *combinaisons conventionnelles* à sens dénotatif, les *expressions stéréotypées*, les *lieux -communs*, les *expressions idiomatiques*, les *phrases toutes faites*, l'*argot*, les *injures*, les *gros mots*, les mots ou expressions *scatologiques*. Beaucoup d'autres combinaisons non libres: *aphorismes*, *citations*, *dictons*, *maximes*, *proverbes* et toutes les formulations figées et consacrées, révélatrices de l'âme des peuples, sont traitées par la *parémiologie*, un sous-domaine de la *phraséologie*».

La phraséologue Greciano (1986, 320) intègre aussi les parémies dans l'ensemble des unités phraséologiques «phraséologisme et phrasème sont devenus des notions génériques aux contours larges et

volontairement souples pouvant couvrir les unités linguistiques complexes qu'on désigne ordinairement par "lexie, tournure, locution, idiome, dicton, lieu commun, cliché, proverbe" et qu'on qualifie encore d'"imagées, figées, idiomatiques, métaphoriques, proverbiales"».

De même, Klein (2007, 1) dans un séminaire de «Méthodologie en étymologie et histoire du lexique» intègre le proverbe parmi les unités phraséologiques. Il présente la typologie suivante de la phraséologie : «Ne seront pris en compte ici que trois types de phraséologismes, à l'exclusion des syntagmes nominaux (collocations, noms composés, etc.):

- a) Les expressions verbales figées (ex. : *avoir/rester le bec dans l'eau ; prendre des vessies pour des lanternes*) ;
- b) Les phrases idiomatiques figées (ex. : *les carottes sont cuites ; un ange passe ; la mariée est trop belle*) ;
- c) Les proverbes (ex. : *chat échaudé craint l'eau froide ; à quelque chose malheur est bon*) ».

D'autre part, des linguistes vont jusqu'à l'extrême en les admettant dans la catégorie de l'expression idiomatique, Conenna (1990, 40) écrit «le proverbe est un cas particulier de phrase figée » (2000 : 29). Aussi, Kleber déclare qu'«en parlant de dénomination pour le proverbe, il ne faut entendre qu'une et une seule chose : le fait qu'il s'agit d'une expression idiomatique[...]».

À notre tour, nous penchons vers l'avis qui intègre la parémiologie sous le domaine de la phraséologie, car nous estimons que malgré la différence entre les expressions idiomatiques et les parémies, que nous essayerons de montrer d'ailleurs au cours de cette étude, les unités parémiologiques possèdent des traits de similitudes avec les unités phraséologiques, cela nous incite à les intégrer comme sous-domaine de la phraséologie. Comme les unités phraséologiques, les parémies en général sont des unités préfabriquées, polylexicales, codées, et doivent être mémorisables par l'utilisateur de la langue, elles ont un statut de « dénominations » dotées d'un lien référentiel durable (cf. Kleiber 1989 et Schapira 1999). Nous leur attribuons souvent une interprétation globale (non compositionnelle). Elles ont une forme plus ou moins figée et sont douées d'une stabilité de sens.

Mais, d'où vient le terme *parémiologie* ? D'après *le Petit Robert* (1993) le terme *parémiologie* vient du grec *paromia* qui veut dire (proverbe) et *-logie* : qui signifie l'étude (des proverbes). L'homme depuis les toutes premières civilisations a connu le proverbe et lui a donné une grande importance. Ainsi, Loubens (1888, V) nous informe sur l'origine du proverbe en déclarant «qu'on peut faire remonter l'origine des proverbes à des époques fort reculées. Dès que la société se fut formée et qu'elle eut constitué un langage suffisant pour exprimer ses besoins, ses tendances, ses pensées et les communiquer à tous ses membres, les proverbes se formèrent peu à peu, comme étant en quelque sorte le résumé des premières sensations de l'humanité. Les formules en furent d'abord simples et naïves comme les mœurs, puisqu'elles en étaient le reflet et, pour ainsi dire, le miroir».

De même, Zouogbo (2009, 63) fait remonter l'origine des études portant sur le proverbe jusqu'à l'époque sumérienne, il dit que «depuis l'époque sumérienne, les proverbes ont été collectés, puis étudiés à des fins didactiques. Ils étaient alors mis au service de l'édification cognitive des élèves. À ces époques reculées, la portée pédagogique du proverbe faisait autorité [...]».

L'intérêt pour le proverbe a continué à garder une place prépondérante de l'Antiquité à la Renaissance, et cela est dû, selon Buridant (1984, 2), aux vertus pédagogiques du proverbe «son usage est intensif dans la pratique scolaire où il joue un rôle important dans la grammaire (exercice de versification) et dans la rhétorique (élément ornemental de l'argumentation)». Cet engouement pour le proverbe a commencé à s'éteindre dans le siècle des Lumières. Ce siècle n'était pas un siècle propice pour le proverbe «Au siècle des Lumières, période où tout dogmatisme était violemment combattu et toute vérité sans preuve scientifique vouée aux gémonies, siècle où tout est passé au crible de la raison humaine, de l'expérience et du concret, le proverbe fut traité d'anachronisme et vecteur d'obscurantisme, car représentant un frein à toute velléité de raisonnement et d'action de l'individu par lui-même» (Zouogbo 2009, 64). Ainsi au XVIII^e siècle Montesquieu, cité par Maloux (1960, X), estimait que le proverbe n'est utilisé que par le vulgaire « les maximes [...] sont faites pour les hommes d'esprit et de goût. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire ».

Il fallut attendre le XIX^e siècle, lorsque les arts, les traditions populaires et le folklore en général contribuent à donner un second souffle à l'enthousiasme pour les proverbes. Cependant, les amateurs de proverbes au XIX^e siècle avaient du mal à libérer le proverbe du caractère rétrograde et résigné maladroitement collé aux proverbes dans le courant du XVIII^e siècle. La citation suivante de Finbert (1965, 12) reflète bien les attitudes des individus de cette époque vis-à-vis des proverbes : «L'homme a été capable d'exprimer tant de sagesse, et cependant, celle-ci est demeurée momie embaumée. Pas une de ces exhortations n'a permis à un seul peuple de s'en servir et de se dire heureux. Pas un seul de ces proverbes n'a pu créer le bonheur de tous, n'a arrêté les tueries, les tortures, les massacres, les prévarications, la honte, la bêtise et l'orgueil, gardiens vigilants de l'homme». La fin du XX^e et le début du XXI^e siècle connaissent un remarquable retour et intérêt aux proverbes et aux études consacrées à la parémiologie en général «la fin du vingtième et le début du XXI^e siècle peuvent être considérés comme un nouvel âge d'or de la parémiologie avec de nouvelles orientations» (Zouogbo 2009, 64). Depuis la fin du vingtième siècle jusqu'à nos jours, les études sur la parémiologie ont évolué, plusieurs linguistes ont consacré leurs travaux sur la question de la parémiologie et de nombreux dictionnaires, livres, revues traitant le proverbe ont été publiés. La parémiologie aujourd'hui est un sous-domaine à part entière au sein de la phraséologie.

2. Approche définitoire du proverbe

Nous voulons noter ici que notre manière de définir le proverbe vient plutôt de mettre en évidence ce qui le rapproche et ce qui l'éloigne des expressions idiomatiques. Nous ne prétendons pas ici remédier au problème de définition du proverbe, ni donner ici une définition qui pourra réunir tous les éléments essentiels du proverbe, cela dépasse les limites de notre présent article. Il ne s'agit que d'essayer de tracer les limites entre le proverbe et les autres termes avec lesquels il est souvent confondu, notamment les expressions idiomatiques.

À propos de la définition du proverbe, l'avis des linguistes se divise en deux courants opposés. Le premier voit dans le proverbe une entité difficile à cerner, comme Taylor, cité par Milner (1969, 51) qui estime que «la définition du proverbe est tâche trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager; et même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner

à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous révèle que de deux phrases, l'une est un proverbe et l'autre ne l'est pas».

Les partisans du deuxième courant sont plus optimistes. Ils estiment que «le linguiste peut et doit s'efforcer d'élucider le problème épineux de la définition du proverbe» (Schapira 1999, 56). Comme Schapira, Milner (1969, 54) exprime son désaccord avec le premier courant et insiste sur le fait que nous devons continuer à affronter le problème définitoire du proverbe «je tiens ici à exprimer mon désaccord le plus total avec ce point de vue³. Au contraire, s'il y a quelque chose qui nous "révèle" ce qui est, et ce qui n'est pas proverbial, il nous incombe alors d'affronter la difficulté jusqu'à ce que nous soyons à même de communiquer ce que M. Taylor considère comme étant de nature incommunicable».

Zouogbo (2009, 107) cerne le problème que pose la définition du proverbe en mettant l'accent sur le caractère multidimensionnel du proverbe. En conséquence de ce caractère multidimensionnel, il affirme qu'«il est une entité qui procède aussi bien de l'occurrence linguistique, du phénomène culturel que du genre littéraire populaire. En effet, le proverbe apparaît sous différentes acceptions selon qu'il est abordé par les littéraires, les linguistes ou les anthropologues».

Dans notre démarche, afin de définir le proverbe, nous exposerons dans ce qui va suivre deux définitions dont nous estimons qu'elles touchent de près notre perspective de travail. La première appartient à Ballard et la deuxième à Schapira.

Ballard (2003, 181) définit le proverbe ainsi : «Le proverbe est un énoncé figé complet visant à transmettre une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique; il fait partie de la mémoire collective d'une communauté linguistique (ou d'un de ses sous-groupes) et se présente souvent comme un héritage de la sagesse populaire ou ancestrale; il est exprimé en une formule souvent lapidaire, plus ou moins elliptique et généralement imagée; ex : *still waters run deep* : il n'est pire eau que l'eau qui dort/méfiez-vous de l'eau qui dort». Dans cette définition, Ballard cerne les caractéristiques essentielles du proverbe. Tout d'abord, il ouvre sa définition du proverbe en soulignant le caractère fondamental du figement. Selon lui, ce même caractère oppose une combinaison idiomatique à une combinaison libre. Car la créativité du locuteur, en principe, n'intervient pas dans ce genre d'énoncé, ce sont des énoncés que le locuteur ait hérité du passé ou de l'inconscient collectif d'une culture donnée. Il suffit de prononcer le début du proverbe par exemple : *heureux au jeu...* à un interlocuteur pour que nous nous attendions à entendre la suite *malheureux en amour*.

À notre avis, c'est grâce au caractère du figement que nous avons pu garder des proverbes utilisables depuis des siècles jusqu'à nos jours, parfois sans qu'ils ne changent ni de forme ni de sens. Dans la langue arabe, comme dans d'autres langues, il existe des proverbes⁴ utilisables depuis plus que 1500 ans jusqu'à nos jours, ils ont été transmis d'une génération à l'autre avec le même sens et la même forme, par exemple :

مُكْرَهُ أَخَاكَ لَا بَطْلٌ⁵

(ton frère contraint d'agir de la sorte n'est pas un héros). Se dit de celui que les circonstances l'ont obligé à faire une chose qu'il ne voulait pas faire ou se trouver dans une situation où il n'avait pas choisi d'être.

على أهلها جنت برّاقش⁶

C'est à sa famille qu'a nui *Baragich* (c'est l'histoire d'une chienne qui s'appelait *Baragich*, elle appartenait à une tribu arabe. Lors d'un assaut, cette tribu tente de fuir. Mais la chienne *Baragich* a indiqué aux ennemis, par ses aboiements, la cachette de ses maîtres). Se dit de celui qui, de par son action, porte préjudice à lui-même et aux siens.

Ensuite, Ballard dans sa définition, met l'accent sur la valeur sociolinguistique qui marque le proverbe. Le proverbe reflète souvent l'environnement culturel et social qui l'entoure, son rattachement à une culture spécifique est perceptible. Ainsi le renvoi direct à certains référents comme le vin, le fromage, les termes religieux, les noms de mois, etc. qui sont très présents dans les proverbes français sont des référents spécifiques à la société et à la culture française, ils ne sont pas forcément partagés avec d'autres nations. Les exemples en sont nombreux :

À bon vin point d'enseigne.

Une mauvaise église fait un bon fromage.

Pourvu qu'à la Saint-Germain, Le Bon Dieu ne soit pas parrain.

En avril, ne te découvre pas d'un fil; en mai, fais ce qu'il te plaît.

Mais nous croyons que, quoique le proverbe contienne telle ou telle spécificité culturelle qui appartient à une communauté spécifique, le sens global du proverbe reste aisément déchiffrable dans une autre communauté linguistique. Le proverbe bambara: *Aussi longtemps que le morceau de bois reste dans l'eau, il ne se change pas en crocodile*, reste compréhensible pour un arabophone ou un francophone bien que les crocodiles n'existent pas dans leurs environnements. De même pour les proverbes français : *Le moine répond comme l'abbé chante* ou *déshabiller (saint) Pierre pour habiller (saint) Paul*, ils restent compréhensibles même pour les locuteurs qui n'ont pas un rapport avec l'église ou qui appartiennent à une autre confection religieuse.

Enfin, Ballard met en valeur la nature stylistique du proverbe qui se marque dans l'utilisation de certains procédés stylistiques, comme :

- L'ellipse : *The more, the merrier.*
- L'assonance⁷ : *A friend in need is a friend indeed. L'homme propose, Dieu dispose.*
- L'allitération⁸ : *Spare the rod and spoil the child. Qui aime bien châtie bien. Tel père, tel fils.*
- L'image, la métaphore : *Chat échaudé craint l'eau froide* (une métaphore de la brûlure).
- La répétition : *Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Un sou est un sou.*

Cette nature stylistique de certains proverbes que nous venons d'énumérer plus haut confère au proverbe des degrés divers d'opacité. Cependant, il existe des proverbes susceptibles d'avoir une interprétation aussi bien littérale que métaphorique. Les proverbes à ce sujet se divisent en deux groupes :

1. Certains proverbes ont un sens direct : *Mieux vaut tard que jamais* (sens littéral).
2. D'autres ont un sens indirect : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* (sens opaque).

Nous ajouterons une troisième catégorie médiane, elle concerne les proverbes qui ont un sens partiellement littéral et qui ne sont pas totalement opaques, mais qui ont besoin de certains efforts analogiques pour être compris, comme : *qui vole un œuf vole un bœuf*.

Le deuxième travail auquel nous nous référons dans cette partie qui traite la définition du proverbe appartient à Schapira. Dans son étude de 1999, Schapira commence par attirer l'attention sur la difficulté à définir le proverbe.

Pour donner une idée de la difficulté de l'entreprise, Schapira reproduit la définition du proverbe donnée par Whiting :

«Un proverbe est une expression d'extraction populaire qui témoigne de son origine par sa forme et sa structure. Il exprime ce qui est apparemment une vérité fondamentale, c'est-à-dire un truisme, en langage familier, souvent orné, toutefois, d'allitération et de rime. Il est généralement court, mais pas nécessairement; il est généralement vrai, mais pas nécessairement. Certains proverbes ont à la fois un sens littéral et un sens figuré, les deux étant parfaitement compréhensibles; mais, plus souvent, ils présentent un des deux seulement [...] Il y a beaucoup de vrais proverbes qui ne satisfont pas à toutes ces exigences»⁹.

Nous remarquons que cette définition ne rend pas compte de tous les énoncés qui pourraient être ressentis par les uns ou par les autres comme des proverbes. Devant cette difficulté que pose la définition du proverbe, Schapira propose d'abord de chercher les traits définitoires prototypiques du proverbe.

Schapira (1999, 57) définit le terme *paroimia* (proverbe) en grec ainsi : «Le terme désignait en grec un énoncé anonyme considéré comme un héritage collectif et différent en cela de la *gnômé* (maxime), qui était, elle, la réflexion et la composition d'un homme sage (selon Aristote)». D'après cette définition Schapira pose le premier jalon pour définir le proverbe en traçant les limites entre le proverbe et la maxime. Le proverbe, comme l'ont considéré les Anciens, est un texte figé, porteur de sagesse. Pour eux, le proverbe est une création anonyme qui équivalait donc à une création collective et populaire. Schapira s'appuie sur la dichotomie populaire/cultivée pour distinguer le proverbe (avec les genres apparentés : dicton et adage) de la maxime (avec les formes quasi-synonymes : sentence et aphorisme) : « Le premier anonyme, collectif, donc populaire, le second signé, individuel, donc cultivé ; le premier figé, stéréotypé et par conséquent banal, le second ouvert, donc original et imprévisible » (Schapira 1999, 57). Schapira ajoute un autre aspect de l'opposition populaire/cultivée qui «concerne le contenu de l'énoncé : enseignement pratique, solide et d'utilité immédiate dans le cas du proverbe, réflexion d'ordre philosophique ou psychologique dans celui de la maxime» (Schapira 1999, 57).

Après avoir établi la distinction entre proverbe et maxime à l'aide de traits comme: anonyme/signé, populaire/cultivé, Schapira s'intéresse à la structure du proverbe. Elle signale comme traits dominants les traits suivants :

I. Autonomie référentielle

Un proverbe est un énoncé sémantiquement autonome, transparent, à sens métaphorique¹⁰. Pour Schapira, le sens du proverbe est toujours, clairement, la somme ou du moins la fonction sémantique de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques qui s'installent entre elles. Ceci explique qu'on peut toujours comprendre un proverbe qu'on n'a jamais entendu, un proverbe en langue

étrangère, ou même un proverbe étranger traduit dans sa propre langue. Elle précise que «le sens global et l'enseignement à tirer restent généralement intelligibles : c'est que le proverbe est par définition, un énoncé autonome à la fois du point de vue grammatical et du point de vue référentiel» (Schapira 1999, 59).

II. Autonomie grammaticale

L'autonomie sémantique du proverbe est directement liée à sa structure linguistique. Le proverbe, comme la maxime, forme un système anaphorique clos, autonome du point de vue syntaxique, sémantique et pragmatique, et par conséquent sans rapport déictique avec l'énonciateur ou les circonstances de l'énonciation. Ceci limite considérablement le champ linguistique du proverbe par rapport à la maxime qui dispose d'un nombre pratiquement infini de combinaisons stylistiques possibles, d'une gamme assez large de temps verbaux, de figures rhétoriques et de moyens argumentatifs. En effet, le proverbe est invariablement un énoncé mono- ou bi-propositionnel, rarement plus développé. Le proverbe est toujours une phrase déclarative dont les constituants sont :

a. Le sujet

Le sujet du proverbe désigne une catégorie dans son ensemble, exprimée généralement par :

- Une proposition relative sans antécédent invariablement introduite par *qui* : *Qui dort dîne.*
- Un nom accompagné d'un article défini à valeur générique :
L'habit ne fait pas le moine.
Les petits ruisseaux font les grandes rivières.
- *On*, le pronom indéterminé si courant dans la maxime (au point d'être parfois identifié à elle) est relativement rare dans le proverbe :
Comme on fait son lit on se couche.
À force de choisir, on prend le pire.
- *Je*, *tu* et *vous* apparaissent quelquefois comme sujets et/ou objets, avec un sens générique, et sans aucune référence déictique au locuteur ou l'interlocuteur réels :
Aide-toi, Dieu t'aidera.
Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es.
- Le pronom indéfini *tel* fonctionne aussi, occasionnellement, comme sujet du proverbe :
Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.
Tel a de beaux yeux qui ne voit goutte.

b. Les compléments

La morphologie du complément s'accorde généralement à celle du sujet. Ainsi :

- Le sujet exprimé par un nom avec article défini attire un objet à article défini. On le voit déjà dans les exemples ci-dessus et on peut y ajouter :
La lame use le fourreau.
Le bon commencement attire la bonne fin.
La sauce fait passer le poisson.
- Dans les énoncés à forme archaïque au sujet non déterminé, l'objet est lui aussi non déterminé :

Pauvreté n'est pas vice.

Beau service fait amis, vrai dire ennemis.

c. Les éléments morphologiques déictiques

L'adjectif démonstratif, les pronoms adverbiaux *en* et *y*, les adverbes *ici*, *là*, *là-bas*, *maintenant* et, en général, tout ce qui réfère à l'acte de locution, *aujourd'hui*, *hier*, *demain*- sont exclus. Même lorsqu'ils sont présents, ils sont dépourvus de leur valeur déictique :

Aujourd'hui en fleurs, demain en pleurs.

d. Emploi du nom propre

Schapira (1999) estime que les noms propres doivent en principe être exclus du proverbe, car les noms propres ont nécessairement des références particulières, ce qui fait atteinte à l'autonomie sémantique du proverbe. Par contre, les noms propres peuvent être présents dans le proverbe dans le cas où le nom propre est très connu et parfaitement connoté en synchronie :

Tous les chemins mènent à Rome.

e. Le verbe

La forme qui apparaît souvent est le présent de l'indicatif, cette forme contribue à créer (ce moule d'assertion catégorique)¹¹ qui, joint à la pérennité de la formule, constitue une des sources de son indiscutable autorité. En fait, quand on utilise d'autres formes, celles-ci sont dépourvues d'ancrage référentiel, comme dans :

Qui a bu boira.

Qui vivra verra.

III. Caractéristiques stylistiques

Schapira (Schapira 1999, 88) signale que le trait structurel et stylistique le plus saillant du proverbe est son organisation binaire. La forme binaire peut résulter de la juxtaposition de deux propositions principales :

- Deux propositions achevées : *L'homme propose, Dieu dispose.*
- Deux propositions elliptiques : *Noël au balcon, Pâques aux tisons.*

Le même effet s'obtient aussi au moyen d'une proposition principale accompagnée d'une subordonnée, qui peut être :

- Une relative sans antécédent en fonction de sujet : *Qui sème le vent récolte la tempête.*
- Une proposition circonstancielle : *Comme on fait son lit on se couche.*

Les caractéristiques formelles du proverbe vont de pair avec nombre de procédés stylistiques. Ces procédés, ni très nombreux ni particulièrement variés, présentent pourtant une très grande importance pour l'identification du genre. En effet, l'image prototypique du proverbe se fonde sur une structure binaire, soulignée par :

- Le rythme et la rime : *À chaque oiseau/son nid est beau.*

- Le rythme, avec assonance et/ou allitération : *Faute avouée est à moitié pardonnée.*

- Une syntaxe défectueuse et/ou archaïque :

a- La relative sans antécédent en *qui* : *Qui trop embrasse mal étreint.*

b- Des mots archaïques : *Qui femme a, noise a.*

À ces traits stylistiques perçus comme caractéristiques du genre, s'ajoutent des figures rhétoriques récurrentes :

- Répétition d'un même terme dans chacun des deux membres de la formule : *Tel maître, tel valet.*

- Emploi de termes antonymiques dans les deux membres de la formule, afin de créer l'antithèse : *Grand chère, petit testament.*

- Paronomase : *Qui trop s'excuse s'accuse.*

- Chiasme : *Suis le plaisir, il te fuira/fuis le plaisir, il te suivra.*

- Paradoxe : *Qui trop se hâte reste en chemin.*

Comme nous avons mentionné plus haut, Schapira a cherché tout au long de son analyse à déterminer les traits prototypiques définitoires de la formule proverbiale. Après avoir mené une analyse à notre avis très équilibrée entre les aspects formels et ceux qui sont relatifs au contenu, Schapira (1999 : 88) conclut que nous pouvons identifier un énoncé comme proverbe si l'énoncé contient les traits prototypiques suivants :

a. «Anonyme, d'origine populaire;

b. À autonomie grammaticale et référentielle;

c. Imitant la structure linguistique de la loi scientifique, avec le double effet de représenter :

- Une proposition générique (par défaut).

- Une expression de vérité (par défaut).

d- À valeur métaphorique ;

e- Ayant en langue un statut de lexie, à référent tripartite :

- Une classe de situations archétypiques;

- Une conséquence directe de la situation;

- Le lien nécessaire de cause à effet les unissant.

f- Statut auquel correspond généralement une structure formelle binaire, assaisonnée de rythme, rime et/ou assonances;

g- Si sa forme est archaïque (du point de vue de la syntaxe ou du vocabulaire), elle passe pour une preuve d'ancienneté;

h- Le proverbe est investi d'une autorité insigne, résultant de tous les traits mentionnés plus haut.

i- Il exprime un avertissement ou un enseignement tiré de l'expérience.

j- Il traite un sujet d'intérêt pratique, applicable à des situations humaines simples et fondamentales.

k- Il possède un pouvoir prévisionnel, résultant de son caractère de phrase générique qui exprime une idée présentée comme une vérité omnitemporelle».

En réalité, Schapira a choisi une autre manière de définir le proverbe, au lieu de proposer une définition fixe du proverbe, elle a choisi une identification basée sur les combinaisons possibles des traits définitoires

énumérés ci-dessus. Certaines de ces caractéristiques (*a, b, c, h, j, k*) sont obligatoires; cependant, Schapira mentionne qu'il est possible de trouver des contre-exemples pour bon nombre d'autres caractéristiques présentées dans la description générale du proverbe. La règle d'or que nous pouvons extraire ici c'est que plus que l'énoncé cumule de traits définitoires, plus rapidement et sûrement l'énoncé sera identifié comme proverbe prototypique.

3. Différences entre les expressions idiomatiques et les proverbes :

Après avoir exposé précédemment les grandes lignes du phénomène des proverbes (la prise de conscience du phénomène, son aspect historique, sa définition et ses traits caractéristiques), il convient de montrer la ressemblance et la différence entre les proverbes et les expressions idiomatiques. Nous pouvons dire que les deux analyses présentées précédemment (celles de Ballard et Schapira) sont d'une grande utilité pour définir le proverbe et les différencier des expressions idiomatiques que nous efforcerons de le faire tout au long de ce travail. Le fait de connaître le proverbe et ses traits prototypiques nous permettra par la suite de le distinguer des expressions idiomatiques. Les caractéristiques les plus frappantes de ces définitions seraient : figé, métaphorique, et populaire. Puisque, nous trouvons des traits communs à travers ces caractéristiques avec les expressions idiomatiques. Mais pourtant, nous affirmons que les ressemblances en question n'excluent pas la différence entre les deux constituants de la phraséologie.

D'abord, les expressions idiomatiques peuvent s'intégrer dans la phrase en étant un nom, un verbe, un adverbe, etc. alors que le proverbe est une phrase, complète ou elliptique. Le proverbe est une construction close, il est un énoncé fini. Alors que l'expression idiomatique s'adapte au discours où elle s'insère. Donc, nous pouvons dire que les proverbes sont normalement des phrases entières, alors que les expressions idiomatiques en sont des parties. Cela peut aller jusqu'au changement d'intonation dans la langue parlée, Gréimas (1970, 309) attire l'attention sur le fait que lorsque les proverbes et les dictons font leur apparition dans la chaîne du discours «on a l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer».

Ensuite, au niveau de la signification, le sens des proverbes peut être littéral (ou presque) et qu'ils font référence à une sagesse traditionnelle ou à une vérité prétendue générale. Alors que le sens dans les expressions idiomatiques est opaque et arbitraire. Les proverbes sont en quelque sorte, des leçons tirées de l'expérience humaine et de l'observation de la vie. C'est pour cela que le proverbe est défini par Malaux (1960, 74) comme «une vérité morale [...], une expression imagée de la philosophie pratique».

D'autre part, Gréimas souligne que beaucoup de proverbes se composent de structures qui sont propres aux proverbes dit archaïsantes «leur confère une sorte d'autorité qui relève de la *sagesse des anciens*» (1970 : 313). Selon lui (1970, 309), plus l'importance de l'utilisation du temps présent et de l'impératif, les différents types de formes archaïques que les proverbes et les dictons peuvent avoir se manifestent ainsi :

- a. L'absence de l'article : *bon chien chasse de race*.
- b. L'absence de l'antécédent : *qui femme a, guerre a*.

- c. La non-observation de l'ordre conventionnel des mots : à l'ongle on connaît le lion.
d. Certains caractères lexicaux archaïsants permettent également de dater les proverbes ou les dictons :
contentement passe richesse.

En revanche nous pouvons dire que parfois les proverbes se composent de structures qui sont propres au proverbe. Norrick, cité par (Svensson 2004, 24) «dit même qu'aucune grammaire 'normale' n'engendrerait ces exemples-là comme des phrases grammaticales complètes». Nous trouvons cette réalité par exemple dans des proverbes comme : tel père, tel fils ou plus on est de fous, plus on rie, etc.

Conclusion

En guise de conclusion, d'après l'analyse présentée ci-dessus nous disons que le proverbe se distingue des expressions idiomatiques par plusieurs traits. D'abord, le proverbe est un énoncé générique (par défaut) qui renvoie à un ensemble de référence sans relation avec un contexte énonciatif particulier. Aussi, le proverbe exprime une vérité générale par défaut, il n'exprime pas forcément une vérité universelle. Ainsi, à propos de l'expression *il y a de l'orage dans l'air*, Schapira (1999, 89) dit à son égard qu'elle «est une expression figée et métaphorique, mais ce n'est pas un proverbe parce qu'elle ne satisfait pas à une exigence fondamentale – la généralité». D'autre côté, le proverbe, comme nous avons dit plus en haut, a généralement une fonction didactique. Le proverbe présente sémantiquement une lecture transparente et métaphorique. Cela le distingue des expressions idiomatiques qui sont opaques. Enfin, les expressions idiomatiques correspondent à une situation concrète et non un énoncé de discours argumentatif comme le proverbe.

مقاربة لغوية لتمييز التعابير الاصطلاحية عن الأمثال

طلال المرزوقي

قسم اللغات والآداب الأوروبية، جامعة الملك عبد العزيز، المملكة العربية السعودية

الملخص

لاحظنا بعد البحث لسنوات طويلة في موضوع الاصطلاحية عدم وضوح فيما يخص التمييز بين مكونات علم الاصطلاحية. إن يختلط الأمر غالباً على الباحثين ويجدون صعوبة في تصنيف هذه المكونات، وكثيراً ما كان الخط الفاصل بين هذه المكونات غير واضح، اخترنا في هذا البحث أهم مكونين اصطلاحيين يصعب في كثير من الأحيان التمييز بينهما، وهما التعابير الاصطلاحية والأمثال. ودرسنا هذين المكونين وحددنا الإشكالية وحاولنا تحليلها وفهم طبيعتها. وأبرزنا أهم الصفات والمعالم المميزة لهما والفاصلة بينهما، والغرض الرئيسي من هذه الدراسة هو إبراز الخصائص المنهجية التي يمكن أن تساعد الباحثين في تصنيفيهما والتفريق بينهما.

الكلمات المفتاحية: الاصطلاحية، التعابير الاصطلاحية، الأمثال، علم المعاني، التلكس.

Notes de Fin

- ¹ Au niveau du corpus, ce présent travail se base sur nos autres actuels travaux de confection d'un dictionnaire d'expressions idiomatique contenant un mot de partie du corps humain (français/ arabe/ anglais). Les travaux que nous entreprenons sont orientés vers le traitement lexicologique des expressions idiomatiques. Nous présentons à la fois une étude sémantique, syntaxique, lexicographique, un prototype dictionnaire et une base de données qui soient profitables pour la construction d'un dictionnaire d'expressions idiomatiques. Cette base de donnée contient en totalité plus de 1700 occurrences et plus de 3500 occurrences de tout type phraséologique confondu (sortie prévue pour 2023).
- ² Une traduction approximative : « Nous choisissons d'exclure les proverbes et les phrases proverbiales, celles qui ont une forme de phrase complète et indépendante du champ de la phraséologie, en les confiant à la parémiologie, comme discipline de caractère universel. La parémiologie rend mieux compte des considérations folkloriques, ethnologiques et anthropologiques de divers caractères ».
- ³ En parlant du point de vue de Taylor cité plus haut.
- ⁴ Nous voulons dire ici que le proverbe en arabe, comme en français, n'échappe pas à la confusion. Le mot *Mathal* (proverbe) a désigné pendant très longtemps et jusqu'à nos jours autre que les proverbes : les sentences, les dictons, les maximes et les expressions idiomatiques.
- ⁵ *Forcé ton frère non hiéro.* (traduction mot à mot).
- ⁶ *Sur sa famille noire Baragich.* (traduction mot à mot).
- ⁷ L'assonance est la répétition à la finale d'un mot ou d'un groupe rythmique de la voyelle accentuée qu'on avait déjà rencontrée à la finale d'un mot ou d'un groupe rythmique précédent (*Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage*).
- ⁸ L'allitération est la répétition d'un son ou d'un groupe de sons à l'initiale de plusieurs syllabes ou de plusieurs mots d'un même énoncé.
- ⁹ Traduction de Schapira, p 56.
- ¹⁰ Nous croyons contrairement à Schapira que s'il y a métaphore, il peut y avoir opacité sémantique.
- ¹¹ Schapira (1999, 64).

Références

- Ballard, Michel. 2003. *Versus : La Version Réfléchie. Repérages et Paramètres*. Paris: Ophrys.
- Buridant, Claude. 1984. *Les Proverbes et la Prédication au Moyen-âge, Richesse du Proverbe, Actes du Colloque International de Parémiologie*. Lille, Presses universitaires de Lille.
- Conenna, Mirella. 2000. Structure Syntaxique des Proverbes Français et Italiens. *Langages* 139: 27-38.
- Finbert, Elian. 1965. *Dictionnaire des Proverbes du Monde*. Paris: Seuil.
- Greciano, Gertrud. 1986. Actualités Phraséologiques. *Verbum, Revue de Linguistique*, Université de Nancy II, tome IX.
- Greimas, Algirdas-Julien. 1960. Idiotismes, Proverbes, Dictons. *Cahiers de lexicologie* 2.

- Greimas, Algirdas-Julien. 1970. *Les Proverbes et les Dictons, du Sens, Essais Sémantiques*, Edition Seuil, Paris.
- Kleiber, Georges. 1989. Sur la Définition du Proverbe. *Recherches Germaniques 2*: 233-252.
- Kleiber, Georges. 1990. *La Sémantique du Prototype. Catégories et sens Lexical*, Presses universitaires de France, Paris.
- Klein, Jean-René. 2007. La phraséologie (et en particulier les proverbes) dans le Trésor de la langue française informatisé, Buchi (Éva) (éd.), Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique, Nancy.
- Loubens, Didier. 1888. *Les Proverbes et Locutions de la Langue Françaises. Leurs origines et leur Concordance avec les Proverbes et Locutions des autres Nations*. Paris: Delagrave.
- Maloux, Maurice. 1960. *Dictionnaire des Proverbes, Sentences et Maximes*, Paris: Larousse.
- Milner, George. 1969. De l'Armature des Locutions Proverbiales. Essai de Taxonomie Sémantique. *L'Homme 9/3*.
- Rey-Debove, Josette et Alain Rey. 1993. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition du Petit Robert par Paul Robert remaniée et amplifiée sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Schapira, Charlotte. 1999. *Les Stéréotypes en Français : Proverbes et Autres Formules*. Paris: OPHRYS.
- Svensson, Maria Helena. 2004. *Critères de Figement. L'Identifications des Expressions en français Contemporain*. Institutionen för moderna språk. Umeå universitet, Umeå.
- Tarlanov, Zamir. 2005. Les Proverbes Russes : Statut et Etude, *Revue des Etudes Slaves*, Tome LXXXVI, Fascicule 2-3.
- Wotjak, Gerd. 1988. Uso y Abuso de Unidades Fraseologicas. *Homenaje a Alonso Zamora Vicente I*, Madrid: Castalia.
- Zouogbo, Jean-Philippe. 2009. *Le Proverbe entre Langues et Cultures. Une Etude de Linguistique confrontative Allemand/Français/Bété*. Peter Lang SA: Berlin.
- Xatara, Claudia Maria. 2002. La Traduction Phraséologique. *Meta : journal des traducteurs*. 47 (3).